



“Votre appartement avec 20% d'espace en plus.”



LES TERRASSES DE NOISIEL

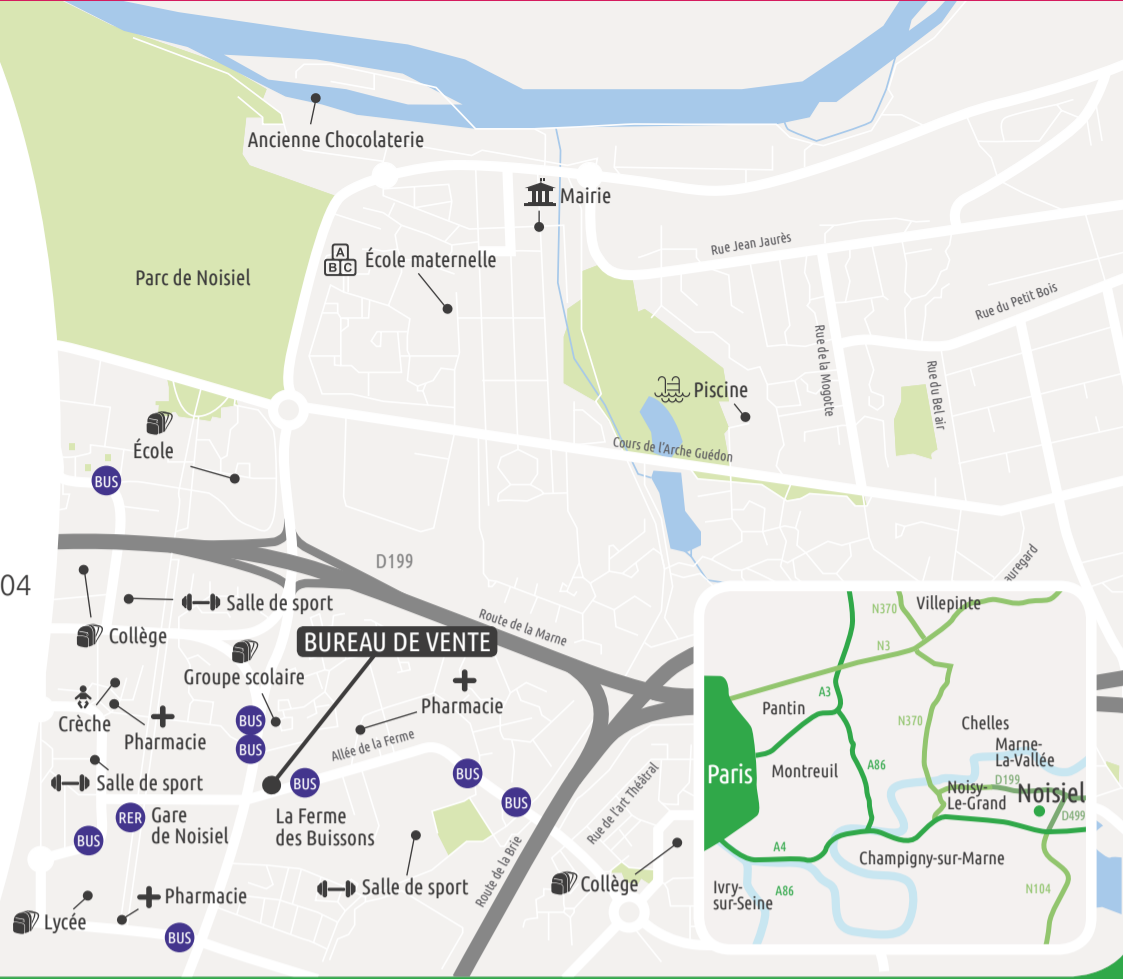
Allée de la Ferme,
77186 Noisiel
Bureau de vente : Cours du Buisson,
Noisiel

Accès

- 📍 Gare RER : Noisiel à 10 min à pieds
- 📍 De nombreuses lignes de bus à proximité
- 📍 Accès routier : D199, D499, A4, N104

Informations et vente

T. 01 61 61 68 94
elgea-habitat.com



“ Pourquoi faire confiance à Elgéa ? ”

Parce que...

- ... Nous sommes à l'écoute de nos clients et nous anticipons leurs besoins.
- ... Nos logements construits dans des matériaux traditionnels de qualité sont des lieux où il fait bon vivre, chaque jour.
- ... Nos différentes lignes de produits répondent forcément aux exigences de chacun.
- ... Les normes environnementales que nous appliquons rendent les citoyens économes et responsables de demain.
- ... Nos prix sont les plus attractifs du marché et ils n'ont rien à cacher, si ce n'est des produits de qualité.



Siège Social
2, rue de la Mare à Tissier
91280 Saint-Pierre-du-Perray
contact@elgea-habitat.com
T. 01 69 13 09 82

Agence IDF Est-Sud
2, rue de la Mare à Tissier
91280 Saint-Pierre-du-Perray
T. 01 69 13 09 82

Agence IDF Nord-Ouest
5, rue de l'Ancienne Mairie
92110 Clichy
T. 01 41 06 69 50

Agence Méditerranée
75, rue Marcellin Berthelot
Antelios - Bâtiment F
13100 Aix-en-Provence
T. 04 42 20 61 98

LES TERRASSES DE NOISIEL

57 appartements
du studio au 4 pièces
à Noisiel (77).



LES TERRASSES DE VILLENEUVE

Photos et illustrations non contractuelles | DR - AnamWood - 18/05/21



MARNE LA VALLÉE
EPAMARNE / EPAFRANCE





Les Espacéa
Des logements qui voient grand.

Innovation Elgéa

Les Espacéa **offrent en moyenne 20% d'espace en plus**. Une réponse optimale pour les familles qui ont besoin de davantage de place mais n'ont pas pour autant davantage de budget.

“Profitez du prêt à taux zéro & de la loi Pinel...”

...Pour devenir propriétaire de votre appartement idéalement situé à 28 km de Paris, dans le département de la Seine-et-Marne.

Le prêt à taux zéro est un prêt ne portant pas intérêt réservé aux personnes physiques pour financer la primo-accession à la propriété soumis à condition de ressources. Les conditions d'attribution et les modalités précises du PTZ sont fixées par les articles L.31-10-2 et ss et R.31-10-2 et ss du CCH.